

SACVL

LA VILLE ÉQUILBRÉE

CR Concertation Locataires sur les espaces végétalisés, le 02/05/2024

Réhabilitation et surélévation de la résidence Garibaldi
326/332/336 Rue Garibaldi - 69007 LYON



Bonjour,

L'équipe travaux de la SACVL vous remercie d'avoir participé à la concertation sur les espaces verts de la résidence de Garibaldi. Nous avons reçu des participations écrites (mail et mots dans les boîtes) et avons recueilli les avis des personnes présentes sur place le jeudi 2 mai au soir.

Vous trouverez listés ci-dessous les points qui ont été évoqués lors de cette concertation.

Stationnement des Vélos

Lors de cette concertation, nous avons reçu de nombreuses demandes de local vélo. Nous vous informons que contrairement à ce qui a été annoncé lors de la réunion de présentation des travaux, et à ce que nous souhaitons réaliser, le local vélo extérieur a été refusé par le service de l'urbanisme pour des raisons esthétiques.

Cependant, nous allons créer un local vélo fermé à clef dans le 1^{er} sous-sol sur une surface de 25 m². De plus, une fois les travaux terminés, nous positionnerons des arceaux à vélo en extérieur proche de la zone où le local vélo était initialement prévu (au-dessus de l'entrée voiture du sous-sol).

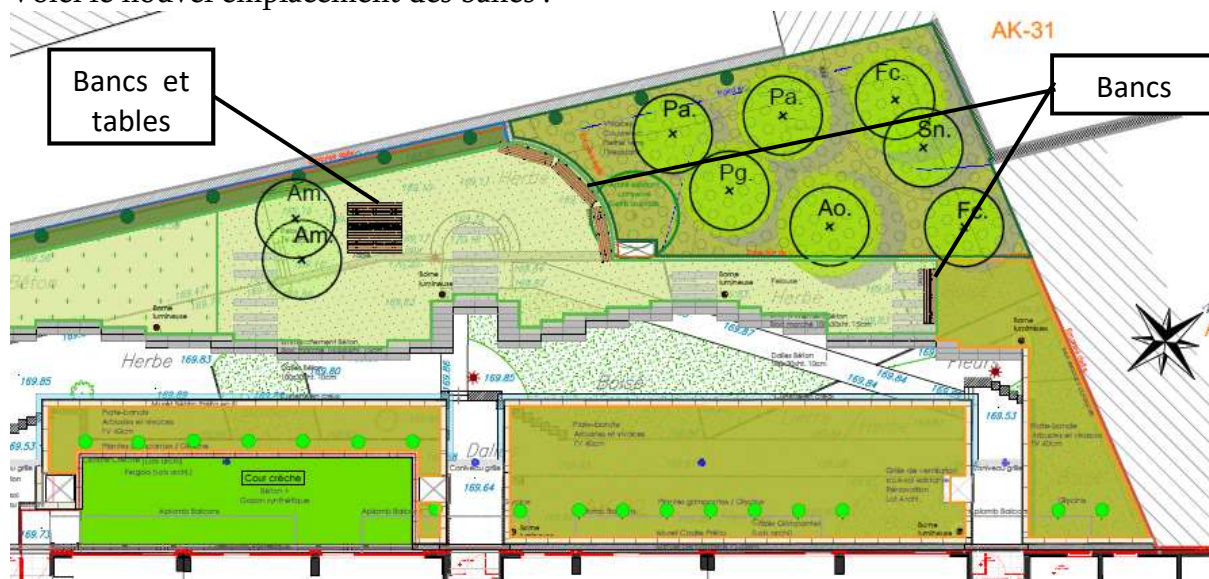
Demande de poubelles en extérieur

La demande de poubelles en extérieur a bien été entendue. Les poubelles n'ont pas été prévues dans le projet et seront ajoutées.

Déplacement des bancs

Les bancs initialement prévus dans la conception étaient dirigés vers le bâtiment. Il a été convenu lors de la concertation qu'il serait plus agréable de déplacer les bancs de manière à ce qu'ils soient orientés vers la vue la plus dégagée (Sud).

Voici le nouvel emplacement des bancs :



A noter que les cheminements piétons qui mènent aux bancs restent encore à modifier.

Espèces végétales

De nombreuses espèces végétales nous ont été demandées :

- Olivier,
- Grenadier,
- Abricotier,
- Figuier,
- Tomate cerise,
- Lilas rose,
- Boule de neige,
- Jasmin.

Ces espèces seront intégrées dans la mesure où elles répondent aux espèces locales, résistantes aux changements climatiques et adaptées au milieu de votre résidence. Le Grenadier par exemple correspond à ces critères, ces fruits seront néanmoins ornementaux car trop petits pour être consommés.

Vous trouverez ci-dessous un extrait de la liste des espèces végétales proposées par l'écologie et retenues pour les travaux de la résidence :

Acer monspessulanum, Erable de Montpellier

Aloysia citrodora, Verveine citronnelle



Amelanchier ovalis, Amélanchier à feuilles ovales



Bupleurum fruticosum



Celtis australis, Micocoulier de Provence
Clematis vitalba, Clématite des haies



Cornus sanguinea
Cotinus coggygria
Crataegus laevigata, Aubépine à deux style



Crataegus monogyna, Aubépine monogyne
Ficus carica
Jasminum nudiflorum, Jasmin d'hiver



Lonicera etrusca, Chèvrefeuille d'Étruri



Prunus armeniaca

Prunus avium



Prunus spinosa

Punica granatum, Grenade

Quercus ilex

Sambucus nigra, Sureau noir



Syringa vulgaris

Trachelospermum jasminoides, Faux
jasmin



Viburnum opulus, Viorne obier



Dans la mesure où les espèces locales sont parfois difficiles à trouver chez les fournisseurs, il a été établi une liste qui sera rediscutée avec l'écologue et les entreprises avant les achats des plantes et leurs plantations (en fin de chantier). Aussi, la liste citée ci-dessus est indicative et sera amenée à évoluer dans le cas de difficultés d'approvisionnement.

Nous avons aussi entendu les revendications autres que sur les sujets des aménagements extérieurs. Nous vous inviterons à une nouvelle réunion sur les travaux à l'hiver prochain.

L'équipe Travaux de la SACVL